

<b>Zeitschrift:</b>	Das Rote Kreuz : officielles Organ des Schweizerischen Centralvereins vom Roten Kreuz, des Schweiz. Militärsanitätsvereins und des Samariterbundes
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerischer Centralverein vom Roten Kreuz
<b>Band:</b>	41 (1933)
<b>Heft:</b>	8
<b>Artikel:</b>	Chez les samaritains à Einsiedeln
<b>Autor:</b>	E.P.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-973730">https://doi.org/10.5169/seals-973730</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

Rouge, c'est-à-dire ayant accompli les trois années d'études professionnelles dans l'une des écoles subventionnées par la Confédération ou possédant le certificat de l'examen de l'Alliance suisse des gardes-malades. Toutefois on admet d'autres personnes aux leçons théoriques, à titre d'auditrices; celles-ci peuvent recevoir une attestation déclarant qu'elles ont suivi régulièrement les cours.

Le droit d'inscription au cours est de cent francs pour les infirmières et les

auditrices; il n'est que de cinquante francs pour les «Sourciennes».

Les candidates doivent s'inscrire auprès de la direction de *La Source*, qui se réserve le droit de choisir et de limiter les admissions, au point de vue du nombre des élèves, comme de leur âge.

Le programme détaillé sera envoyé en temps opportun aux personnes qui en feront la demande.

## Etudes des infirmières.

La direction de la Croix-Rouge suisse, amenée par les circonstances à préciser certains points des principes généraux posés à Olten en 1925 sur la formation professionnelle des infirmières dans les écoles reconnues par le Conseil fédéral, a décidé, dans sa séance du 21 mars 1933: 1<sup>o</sup> que la durée de la formation des infirmières s'étendra sur trois années passées dans des établissements hospitaliers;

2<sup>o</sup> qu'au cours de la première année d'études, les élèves travailleront dans un hôpital faisant partie de l'école où, sous la surveillance immédiate des monitrices, elles auront l'occasion de se familiariser avec les soins généraux à donner aux malades, tant en chirur-

gie qu'en médecine interne; enfin, que les élèves habiteront l'hôpital même, afin de s'initier aux services de jour et de nuit, et resteront constamment à la disposition des infirmières-chefs; 3<sup>o</sup> que les deux années suivantes seront consacrées à instruire les élèves sur les soins aux malades de chirurgie et de médecine dans des établissements propres à assurer la formation générale exigée. Les spécialisations ne seront admises qu'après l'obtention du diplôme;

4<sup>o</sup> que la direction de la Croix-Rouge jugera en dernier ressort de la validité des établissements hospitaliers où les stages auront eu lieu.

## Chez les samaritains à Einsiedeln.

Le célèbre lieu de pèlerinage avait attiré un grand nombre de samaritains. De toutes les parties de la Suisse les délégués et amis son accourus dans la petite cité montagnarde pour y discuter les affaires de l'Alliance.

Malheureusement le temps ne nous pas été aussi favorable qu'à Neuchâtel en 1932. Quelques éclaircies avec soleil et ciel bleu alternaient avec de copieuses ondées. Mais le samaritain porte le soleil dans son cœur, de sorte que ces deux

journées des 17 et 18 juin à Einsiedeln ont été, malgré la pluie et le vent, très goûtées par tous ceux et celles qui ont eu le privilège d'y assister.

Le samedi déjà, de nombreux groupes de samaritains ont visité les curiosités de la petite ville: l'église, le couvent, la salle des princes avec ses beaux portraits, le panorama représentant de façon poignante la crucifixion du Christ, le cabinet d'histoire naturelle, etc. Puis, après le *Salve Regina*, le beau concert d'orgue dans l'imposante église du couvent réunit tous les samaritains pour entendre les sons puissants et harmonieux de l'orgue, tenu avec maîtrise par M. l'abbé St. Koller.

Le soir, plus de 600 personnes se retrouvaient dans la grande salle du «Gesellenhaus» catholique. La section d'Einsiedeln avait préparé un programme varié à ses hôtes d'un jour. Des productions musicales alternaient avec des déclamations et des comédies. Les garçons d'Einsiedeln s'y sont tout spécialement distingués par leurs chants et leurs récitations. Un prologue «Les corbeaux d'Einsiedeln», composé pour la circonstance par M. le Dr Eberle, le sympathique médecin qui préside aux destinées des samaritains de l'endroit depuis que leur section a été fondée, mérite surtout d'être mentionné. Par lui, nous avons appris à apprécier les corbeaux qui ne sont pas toujours regardés avec sympathie par le public en général.

Dans la même salle eut lieu, le dimanche matin, à 9 heures précises, l'assemblée des délégués. 236 sections avec 309 délégués, et 10 associations avec 10 délégués s'y étaient fait représenter. De nombreux amis du secourisme s'étant joints à eux, le nombre des présences se montait bien à 600 personnes.

Le président central, M. J. Scheidegger, ouvre la séance par des paroles de bienvenue aux délégués et amis de l'œuvre, aux membres honoraires et hôtes d'honneur présents, aux représentants des autorités cantonales et locales et à la presse. (Nos amis samaritains auront l'occasion de lire ce discours in extenso dans le rapport sur l'exercice 1933; ils nous excuseront donc de ne pas en donner un résumé ici.) M. Charles Eberle, préfet du district d'Einsiedeln, remercie très cordialement les samaritains suisses d'avoir bien voulu honorer de leur présence la petite cité schwyzoise, qui, elle aussi, fait preuve d'un bel esprit de secourisme; depuis des siècles les gens viennent à Einsiedeln pour y guérir leur cœur et leur âme malades, et beaucoup d'entre eux s'en retournent consolés, fortifiés moralement et spirituellement. Si l'esprit samaritain, tel qu'il vit aujourd'hui dans cette salle, pouvait s'étendre et se développer sur toute la terre, ajoute M. Eberle d'une voix vibrante, les conférences internationales n'auraient plus leur raison d'être; la crise serait bientôt vaincue et la paix régnerait sur la terre.

Parmi les objets à l'ordre du jour de l'assemblée, signalons en passant que le procès-verbal de la dernière assemblée des délégués, le rapport de l'exercice, les comptes, le rapport des vérificateurs, le budget pour 1934 présenté par le Comité central, sont adoptés sans discussion. — La médaille *Henri Dunant* a été remise à 204 samaritains et personnes ayant travaillé au développement du secourisme en Suisse. Toute l'assemblé a salué avec enthousiasme la remise de la médaille à M. le professeur Dr Clairmont de Zurich et à M<sup>me</sup> Bohny, veuve du colonel Bohny, ancien médecin en chef de la Croix-Rouge suisse. Le président central adresse des félicitations à tous les béné-

ficiaires de la médaille, les remercie pour le travail fourni jusqu'à ce jour et engage vivement tous les anciens samaritains à rester fidèles à leur drapeau.

Le comité central est réélu par acclamation pour une nouvelle période de trois ans. M. Auguste Seiler, vice-président, est nommé président central; c'est M. Xavier Bieli, d'Olten, qui le remplace à la vice-présidence. Ces deux personnalités sont si connues du monde samaritain, qu'il est inutile de les lui présenter à nouveau. En termes émus, M. Auguste Seiler remercie M. J. Scheidegger, ancien président sortant de charge, pour la façon distinguée dont il a dirigé les destinées de l'Alliance ces trois dernières années et lui remet une belle corbeille de fleurs de la part du comité central.

Rorschach est désigné comme lieu de la prochaine assemblée des délégués, et Montreux se met sur les rangs pour 1935, où les assises des samaritains coïncideront avec la fête des narcisses. Cette perspective d'aller au bord du Léman dans deux ans est accueillie avec enthousiasme par tout le monde.

Pour procurer de nouvelles ressources à la caisse de secours, il est décidé en principe d'utiliser les colonnes du journal *Le Samaritain* pour les vœux de bonne année des sections et de leurs membres. Le comité central se mettra en relation avec l'imprimeur pour la mise au point de cette question.

La proposition d'organiser chaque année une «*Journée suisse des samaritains*» est accueillie avec sympathie par les délégués. Le secrétaire général insiste sur le fait qu'il est de toute nécessité de consolider l'état des finances de l'Alliance. Le capital initial des fondations «Caisse de secours et assurance-accidents» et «Henri Dunant» doit être rapi-

dement couvert. La première surtout a besoin d'être développée car, ensuite du chômage continu, les demandes de secours affluent et il est pénible de ne pas pouvoir apporter les soulages qu'il faudrait. En outre, nos dépenses augmentent grâce à l'extension du secourisme en Suisse, et les recettes diminuent. La «*Journée des samaritains*», bien organisée partout, apportera le remède à nos finances et remettra à flot, du moins nous l'espérons, non seulement la caisse centrale mais aussi celles des sections. Acceptée en principe, cette question sera étudiée consciencieusement par le comité central qui transmettra ses instructions aux sections quand le moment d'agir sera venu.

Parmi les «divers», M. le pasteur Knellwolf, rédacteur de l'*Almanach de Croix-Rouge*, fait une active propagande en faveur de cette publication et invite les sections à la faire connaître de mieux en mieux afin d'en intensifier la vente. Espérons que cette prière aura d'heureux résultats!

Avant de clore la partie officielle de la séance, le président central remercie les samaritains et la population d'Einsiedeln pour leur cordiale réception. Il souligne aussi la bienveillance de la presse locale qui, dans les colonnes de ses journaux de la semaine, a su dire en termes sentis l'œuvre utile accomplie par l'Alliance suisse des Samaritains. Il exprime sa gratitude à M. le Dr Ischer, de Berne, secrétaire central de la Croix-Rouge suisse, pour ses paroles d'encouragement parues dans le numéro spécial du *Samaritain* et adresse ses félicitations à l'imprimeur pour le bel aspect qu'il a su donner au dit numéro.

Pour témoigner sa reconnaissance à la petite cité d'Einsiedeln qui a si bien su recevoir, les délégués de l'Alliance,

l'Assemblée décide de faire une collecte à la sortie dont le produit sera remis au comité de district pour la lutte contre la tuberculose.

Les différentes questions à l'ordre du jour ayant été liquidées avec rapidité, le président central donne la parole à M. le professeur Dr. Clairmont qui veut bien nous parler des «Devoirs du samaritain», avec sa compétence et sa précision habituelles. Nous reviendrons plus tard, de façon détaillée, sur cette intéressante conférence, de sorte que nous renonçons à en parler aujourd'hui. Les applaudis-

sements prolongés qui accueillirent l'exposé du Dr. Clairmont, lui auront montré qu'il avait été compris et apprécié à sa juste valeur par les auditeurs attentifs.

L'heure du dîner approche, le président central termine par de chaleureux remerciements au conférencier, au comité d'organisation et à son dévoué président, M. Josef Oechslin; les samaritains regagnent les différents hôtels pour y prendre leur dernier repas avant de quitter l'hôpitalière petite cité où ils viennent de passer deux bonnes et heureuses journées.

E. P.

## Schweizerischer Samariterbund - Alliance Suisse des Samaritains.

Mitteilungen des Verbandssekretariates — Communications du Secrétariat général.

### Abgeordnetenversammlung vom 17./18. Juni 1933 in Einsiedeln.

Im Anschluss an den Bericht «Mit den Samaritern in Einsiedeln» von Herrn Dr. Scherz, geben wir nachstehend einen Auszug aus dem Protokoll:

Punkt 9 Uhr eröffnet Herr Zentralpräsident Scheidegger die Versammlung mit einem herzlichen Begrüssungswort an die vielen Gäste und Abgeordneten, die Behörden und die Bevölkerung des Kantons Schwyz und Einsiedeln, sowie an die erschienenen Ehrenmitglieder und übrigen Ehrengäste.

Besondern Dank verdient die Presse Einsiedelns, und auch Herr Dr. Eberle, Einsiedeln, für den wunderbaren Prolog. Sodann danken wir allerbestens Herrn Dr. Ischer, Zentralsekretär des Schweiz. Roten Kreuzes, für die schönen Begrüssungsworte im «Samariter».

Die Begrüssungsansprache wird vollinhaltlich in unserem Tätigkeitsbericht pro 1933 erscheinen.

Leider hat seit der letzten Abgeordnetenversammlung der unerbittliche Tod

wieder einige verdiente Mitarbeiter am Samariterwerk mitten aus einem reichen Arbeitsfeld abberufen. Der Schweiz. Samariterbund beklagt den Heimgang der Herren Dr. Minder, Arzt, Huttwil; R. de la Harpe, und Oberstkorpskommandant Ed. Wildbolz, Bern. Die Versammlung ehrt das Andenken der Verstorbenen durch Erheben von den Sitzen.

Hierauf heisst Herr Bezirksamann Eberle die Abgeordneten und Gäste im Namen der Behörden herzlich willkommen. Wenn von der Samariterschaft der Wallfahrtsort Einsiedeln für die diesjährige Tagung erkoren worden ist, so betrachtet er dies als einen Beweis der Achtung und der Sympathie der Waldstadt gegenüber. Der Redner schätzt besonders hoch das Ziel der Samaritersache, leidenden Mitmenschen zu dienen. Der Wallfahrtsort erfüllt auch eine Samariteraufgabe im geistigen Sinne. Bekümmerte, bedrückte Herzen suchen und finden Erbauung und Trost, Hilfe in seelischer Not. Millionen von Menschen